

Image not found or type unknown



Remboursement mutuelle intérim

Par **Bernard Duc**, le **20/01/2024** à **13:48**

Bonjour je m'aperçois que mon agence d'intérim me prélève une cotisation pour une mutuelle alors que j'ai déjà la CSS puis-je demander le remboursement de toutes ses cotisations injustement perçues? Je vais biensur envoyer l' attestation css. Merci

Par **miyako**, le **21/01/2024** à **21:25**

Bonjour,

Est ce que dès le début de votre embauche l'agence interim vous avait prèvenu au sujet de la mutuelle obligatoire ,sauf pour ceux qui ont la CSS ? vous a t on remis les documents obligatoires à ce sujet ?

cordialement